

Objet de la délibération :

Budget primitif 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à dix-huit heures, se sont réunis à la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise à Saint-Maximin, les membres du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme, établissement public à caractère industriel et commercial, dûment convoqués le premier mars deux mille vingt-quatre.

Collège des élus	Titulaires présents	Suppléants présents
Président ACSO		
Cramoisy :		Loïc LE BARS
Creil :		Fabienne LAMBRE
Maysel :		
Montataire :		
Nogent-sur-Oise :		
Rousseloy :		Jean Pierre DEVOS
Saint-Leu d'Esserent :		
Saint-Maximin :	Pierre BEGHIN	
Saint-Vaast-lès-Mello :	Nathalie VARLET	
Thiverny :	Michel BLARY	
Villers-Saint-Paul :		

Collège des socio-professionnels	Titulaires présents	Suppléants présents
Organismes intéressés au tourisme :		
Métiers de la culture :	Marion KALT	
Promotion de la Pierre :	Frédéric MUTILLOD	Claude BOUFFLET
Equipements de loisirs :		Bernard BEAUDET
Associations intéressées au Tourisme :	Daniel LECLERC	Pierre MEYSSONNIER
Hôtellerie :		
Gîtes ou chambres d'hôtes :	Patrick MANCHERON	
Hôtellerie de plein air :		
Restauration :		
Etablissement hors ACSO :		

Formant la majorité des membres en exercice.

Pierre BEGHIN est secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES				
Nombre de membres en exercice	Votants	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstentions
23	13	13	0	0

Vu le code du tourisme,

Vu l'article L133-7 du code du tourisme concernant les recettes admises au budget de Creil Sud Oise Tourisme,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Creil Sud Oise Tourisme,

Vu le budget primitif composé de l'activité de Creil Sud Oise Tourisme avec l'Office de Tourisme et la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise,

Monsieur Michel BLARY, Président et Madame Elise NICOLAS-BERTHE, Directrice présentent le budget primitif qui se compose de la manière suivante et ce budget reprend les résultats de l'année n-1 :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
	BP 2023 après DM	BP 2024		BP 2023 après DM	BP 2024
Chapitre 011: charges à caractère général	444 826,00 €	416 151,35 €	Chapitre 002 : Résultat excédent N-1	98 482,85	40 750,85 €
Chapitre 012: charges de personnel et frais assimilés	597 700,00 €	601 500,00 €	Chapitre 013 : Atténuation des charges	1 500,37 €	1 000,00 €
022 : Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	Chapitre 70 : vente de prestations de services et marchandises	310 760,00 €	315 787,88 €
023 : Virement à la section investissement	3 654,42 €		Chapitre 74 : subvention d'exploitation	685 540,00 €	716 666,66 € (*)
Chapitre 042 : Opération d'ordre de transferts entre section	29 447,22 €	37 607,36 €	Chapitre 75 : Autres produits gestion courante	100,00 €	120,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	23 210,00 €	31 921,10 €	Chapitre 77 : produits exceptionnels		10 000,00 € (**)
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	1 200,00 €	800,00 €	Chapitre 042 : Opération d'ordre de transferts entre section	3 654,42 €	3 654,42 €
TOTAL	1 100 037,64 €	1 087 979,81 €	TOTAL	1 100 037,64 €	1 087 979,81 €

SECTION INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
	BP 2023 après DM	BP 2024		BP 2023 après DM	BP 2024
Chapitre 001 : Solde exécution section investissement report		29 840,66 €	Chapitre 001 : Solde exécution section investissement report	5 996,92 €	
Chapitre 020 : Dépenses imprévues	885,12 €		Chapitre 13 : subventions d'investissement	50 350,00 €	25 175,00 €
Chapitre 40 Opérations d'ordre entre section	3 654,42 €	3 654,42 €	Chapitre 021 : Virement à la section fonctionnement	3 654,42 €	
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	70 520,00 €	15 000,00 €	Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 447,22 €	37 607,36 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	14 389,09 €	18 952,94 €	Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves (1068)		4 665,66 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours					
TOTAL	89 448,63 €	67 448,02 €	TOTAL	89 448,63	67 448,02 €

Il est proposé au Comité de Direction d'approuver par chapitre le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et recettes :

- 1 087 979,81 € en fonctionnement
- 67 448,02 € en investissement

(*) En fonctionnement : 716 666.67 €

- 700 000,00 € de subvention de l'ACSO,
- 5 000,00 € de subvention du Conseil Départemental en fonction des actions réalisées,
- 1 000,00 € Subvention Région pour la fête de la science :
- 10 666,66 € Subvention Etat Contrats d'apprentissage : 6 000 € et 666,66*7 mois

() Mécénat :**

Une demande de Mécénat sera faite auprès des entreprises de la pierre dans le cadre de la Fête de la Pierre

Le comité de direction, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 voix pour) :

- **APPROUVE** la demande de subventions à l'ACSO 2024 pour l'Epic Creil Sud Oise Tourisme d'un montant de **700 000,00 € (en fonctionnement)** et les différentes demandes de subventions mentionnées,
- **ADOpte** le **budget primitif 2024 de l'EPIC** de Creil Sud Oise Tourisme,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à ces dossiers.

A Creil, le

~~20 MAR. 2023~~
20 MAR. 2024

M. Michel BLARY

Président du Comité de Direction de Creil Sud Oise Tourisme



CREIL SUD OISE TOURISME

Office de Tourisme

6 avenue Jules Uhry 60100 Creil

www.creilsudoise-tourisme.fr

bienvenue@creilsudoise-tourisme.fr

03 75 19 01 70

Siret : 834 212 789 00046 | IM060180001 | APE : 7990Z

ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2024

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le



ID : 060-834212789-20240321-DELIB724BP24-DE

[Faint, illegible text, likely a stamp or header from the original document]

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
83421278900046

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPIC OFFICE DE TOURISME CREIL SUD OISE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : OTC SO (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférés	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 087 979,88	1 047 228,96
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 40 750,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 087 979,88	1 087 979,88

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	37 607,36	42 272,95
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	25 175,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 29 840,59	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		67 447,95	67 447,95
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 155 427,83	1 155 427,83

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	444 826,00	0,00	416 151,42	416 151,42	416 151,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	597 700,00	0,00	601 500,00	601 500,00	601 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 210,00	0,00	31 921,10	31 921,10	31 921,10
Total des dépenses de gestion des services		1 065 736,00	0,00	1 049 572,52	1 049 572,52	1 049 572,52
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	0,00	800,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 066 936,00	0,00	1 050 372,52	1 050 372,52	1 050 372,52
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 654,42		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	29 447,22		37 607,36	37 607,36	37 607,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		33 101,64		37 607,36	37 607,36	37 607,36
TOTAL		1 100 037,64	0,00	1 087 979,88	1 087 979,88	1 087 979,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 087 979,88

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 500,37	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	310 760,00	0,00	315 787,88	315 787,88	315 787,88
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	685 540,00	0,00	716 666,66	716 666,66	716 666,66
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	120,00	120,00	120,00
Total des recettes de gestion des services		997 900,37	0,00	1 033 574,54	1 033 574,54	1 033 574,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		997 900,37	0,00	1 043 574,54	1 043 574,54	1 043 574,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 654,42		3 654,42	3 654,42	3 654,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 654,42		3 654,42	3 654,42	3 654,42
TOTAL		1 001 554,79	0,00	1 047 228,96	1 047 228,96	1 047 228,96

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

40 750,92

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 087 979,88

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

33 952,94

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	70 520,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	14 389,09	0,00	18 952,94	18 952,94	18 952,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	84 909,09	0,00	33 952,94	33 952,94	33 952,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	885,12		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	885,12	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	85 794,21	0,00	33 952,94	33 952,94	33 952,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 654,42		3 654,42	3 654,42	3 654,42
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 654,42		3 654,42	3 654,42	3 654,42
	TOTAL	89 448,63	0,00	37 607,36	37 607,36	37 607,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	29 840,59
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 447,95
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	50 350,00	25 175,00	0,00	0,00	25 175,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	50 350,00	25 175,00	0,00	0,00	25 175,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	4 665,59	4 665,59	4 665,59
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	4 665,59	4 665,59	4 665,59
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	50 350,00	25 175,00	4 665,59	4 665,59	29 840,59
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 654,42		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	29 447,22		37 607,36		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		33 101,64		37 607,36	37 607,36	37 607,36
TOTAL		83 451,64	25 175,00	42 272,95	42 272,95	67 447,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTIcipe (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 447,95
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	33 952,94
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****II****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	416 151,42		416 151,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	601 500,00		601 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	31 921,10		31 921,10
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	800,00	0,00	800,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	37 607,36	37 607,36
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 050 372,52	37 607,36	1 087 979,88

*

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 087 979,88**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 654,42	3 654,42
14	Prov. Réglementées, amort, dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	18 952,94	0,00	18 952,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	33 952,94	3 654,42	37 607,36

*

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**29 840,59**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**67 447,95**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

II

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	315 787,88		315 787,88
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	716 666,66		716 666,66
75	Autres produits de gestion courante	120,00		120,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	3 654,42	13 654,42
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 043 574,54	3 654,42	1 047 228,96

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**40 750,92**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 087 979,88**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	25 175,00	0,00	25 175,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		37 607,36	37 607,36
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	25 175,00	37 607,36	62 782,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**4 665,59**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**67 447,95**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	444 826,00	416 151,42	416 151,42
604	Achats d'études, prestations de services	172 191,12	205 569,00	205 569,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	8 480,00	3 000,00	3 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 500,00	4 200,00	4 200,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 200,00	6 000,00	6 000,00
607	Achats de marchandises	4 000,00	2 500,00	2 500,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	4 400,00	4 400,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	24 000,00	24 000,00	24 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	57 200,00	50 000,00	50 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	4 500,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	10 500,00	9 600,00	9 600,00
6161	Multirisques	4 780,00	6 942,42	6 942,42
618	Divers	8 600,00	7 500,00	7 500,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	110,00	80,00	80,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	50,00	50,00	50,00
6226	Honoraires	9 700,00	11 000,00	11 000,00
6228	Divers	600,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	14 000,00	9 000,00	9 000,00
6233	Foires et expositions	1 100,00	900,00	900,00
6236	Catalogues et imprimés	40 000,00	21 500,00	21 500,00
6237	Publications	800,00	900,00	900,00
6238	Divers	1 700,00	1 200,00	1 200,00
6251	Voyages et déplacements	1 900,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions	3 034,88	1 800,00	1 800,00
6257	Réceptions	6 500,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 400,00	4 400,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 400,00	1 400,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	305,00	305,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 300,00	3 300,00	3 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 480,00	10 105,00	10 105,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6288	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
635111	Cotisat ^o Foncière des Entreprises	4 000,00	3 900,00	3 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	597 700,00	601 500,00	601 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	84 100,00	89 900,00	89 900,00
6311	Taxe sur les salaires	22 000,00	24 000,00	24 000,00
6313	Participat ^o employeurs format ^o continue	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	290 000,00	294 000,00	294 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	145 000,00	142 000,00	142 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	5 100,00	5 500,00	5 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	38 000,00	34 000,00	34 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	1 600,00	1 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 000,00	6 700,00	6 700,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 210,00	31 921,10	31 921,10
6518	Autres	3 200,00	6 916,10	6 916,10
658	Charges diverses de gestion courante	20 010,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	25 005,00	25 005,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 065 736,00	1 049 572,52	1 049 572,52
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 200,00	800,00	800,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 200,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat^o (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 066 936,00	1 050 372,52	1 050 372,52
023	Virement à la section d'investissement	3 654,42	0,00	0,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (11) (12)	29 447,22	37 607,36	37 607,36
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	29 447,22	37 607,36	37 607,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		33 101,64	37 607,36	37 607,36

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 101,64	37 607,36	37 607,36
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 100 037,64	1 087 979,88	1 087 979,88

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 087 979,88
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 500,37	1 000,00	1 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 500,37	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	310 760,00	315 787,88	315 787,88
706	Prestations de services	290 760,00	291 787,88	291 787,88
707	Ventes de marchandises	15 000,00	14 000,00	14 000,00
7083	Locations diverses	5 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	685 540,00	716 666,66	716 666,66
74	Subventions d'exploitation	685 540,00	716 666,66	716 666,66
75	Autres produits de gestion courante	100,00	120,00	120,00
7588	Autres	100,00	120,00	120,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		997 900,37	1 033 574,54	1 033 574,54
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	10 000,00	10 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		997 900,37	1 043 574,54	1 043 574,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 654,42	3 654,42	3 654,42
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 654,42	3 654,42	3 654,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 654,42	3 654,42	3 654,42
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 001 554,79	1 047 228,96	1 047 228,96

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	40 750,92
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 087 979,88

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	70 520,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	60 420,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 100,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	14 389,09	18 952,94	18 952,94
2181	Installat° générales, agencements	2 930,00	3 000,00	3 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 400,00	8 000,00	8 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 059,09	7 952,94	7 952,94
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		84 909,09	33 952,94	33 952,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	885,12	0,00	0,00
Total des dépenses financières		885,12	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		85 794,21	33 952,94	33 952,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 654,42	3 654,42	3 654,42
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 654,42	3 654,42	3 654,42
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 654,42	3 654,42	3 654,42
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 654,42	3 654,42	3 654,42
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		89 448,63	37 607,36	37 607,36

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

67 447,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	50 350,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	22 500,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	10 070,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	17 780,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		50 350,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 665,59	4 665,59
1068	Autres réserves	0,00	4 665,59	4 665,59
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	4 665,59	4 665,59
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		50 350,00	4 665,59	4 665,59
021	Virement de la section d'exploitation	3 654,42	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	29 447,22	37 607,36	37 607,36
28031	Frais d'études	0,00	12 084,00	12 084,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 190,67	5 636,87	5 636,87
28135	Installations générales, agencements, ..	604,40	604,40	604,40
28175	Matériel et outillage technique (mad)	5 518,00	5 518,00	5 518,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 483,48	1 483,48	1 483,48
28181	Installations générales, agencements	2 577,65	1 993,58	1 993,58
28183	Matériel de bureau et informatique	5 162,97	6 473,32	6 473,32
28184	Mobilier	683,54	863,53	863,53
28188	Autres	4 226,51	2 950,18	2 950,18
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		33 101,64	37 607,36	37 607,36
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		33 101,64	37 607,36	37 607,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		83 451,64	42 272,95	42 272,95

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	25 175,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 447,95
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1		Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement							
51928 Autres avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

OFFICE DE TOURISME CREIL SUD OISE - OTC SO - BP - 2024

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 060-834212789-20240321-DELIB724BP24-DE



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complablisés au 768.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 060-834212789-20240321-DELIB724BP24-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
			Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture					Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

S²LOW

ID : 060-834212789-20240321-DELIB724BP24-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
		A1.5

A1.5 -- DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8) Avant opération: Après opération de couverture de couverture
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €	01/01/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AUTRE MATERIEL	5	
L	MOBILIER	10	
L	LOGICIEL 2 ANS	2	19/10/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE 3 ANS	3	19/10/2023
L	VEHICULE 7 ANS	7	19/10/2023
L	MAT. DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE 5 ANS	5	19/10/2023
L	MOBILIER ET SCENOGRAPHIE ECLAIRAGE ET SCENE 10 ANS	10	19/10/2023
L	FRAIS D ETUDES 5 ANS	5	19/10/2023
L	AGCT ET AMGT DU BATI INSTAL. ELEC. ET TEL. 15 ANS	15	19/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-29 840,59	-29 840,59
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	25 175,00	25 175,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 665,59	-4 665,59

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	4 665,59	4 665,59
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 665,59	-4 665,59
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-25 175,00	-25 175,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 654,42	3 654,42
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	37 607,36	37 607,36
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	33 952,94	33 952,94

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 654,42	3 654,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 654,42	3 654,42
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 654,42	3 654,42
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.